

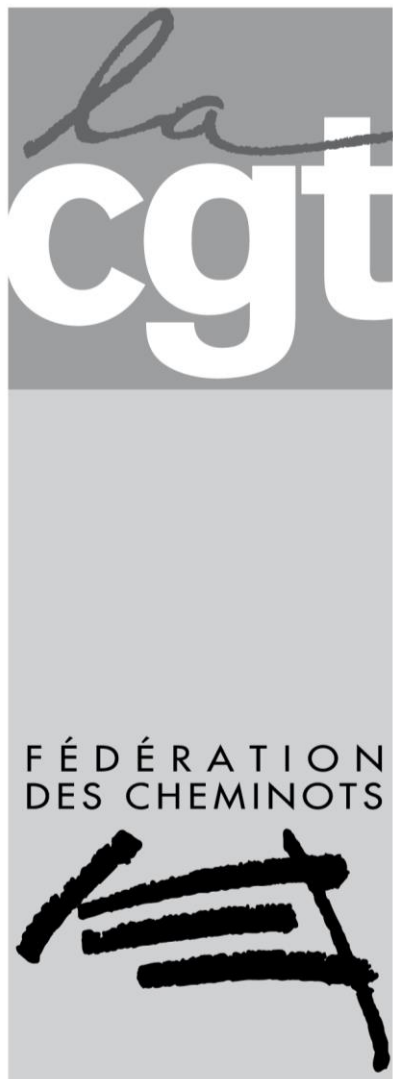
Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

de Presse

Accident de Brétigny : des rapports accablants !

com@cheminotcgt.fr



263 RUE DE PARIS
93515 MONTREUIL CEDEX

Tél : 01.55.82.84.32



Le procureur de la République d'Évry doit rendre publiques, cet après-midi, les conclusions des deux rapports d'expertise ferroviaire et métallurgique commandés par le juge chargé de l'instruction du dossier concernant l'accident ferroviaire survenu le 12 juillet 2013 en gare de de Brétigny sur Orge.

Comme à chaque fois dans ce genre de circonstances, la prudence est de rigueur quant au contenu exact des documents. Il n'en demeure pas moins que la presse juge accablants les premiers éléments mis en exergue.

En effet, le constat des experts évoque un « état de délabrement jamais vu par ailleurs ». Si les termes paraissent excessifs et tendent à généraliser un état de dégradation de l'infrastructure ferroviaire, nous sommes bien face à la réalité de certains choix exercés par les gouvernements successifs et relayés par la direction de la SNCF. Celle-ci vise **une recherche effrénée d'économies à réaliser, au détriment du service public, de la sécurité des circulations des biens et des personnes.**

Cette logique d'abaissement des coûts, se traduit par plus de productivité, des suppressions d'emplois, un abaissement de la qualité des formations dispensées et plus globalement une réduction des moyens financiers et matériels qui dégradent les conditions de travail des cheminots et la qualité du service public SNCF rendue aux usagers et à la Nation.

A contrario, la direction de la SNCF développe la sous-traitance pour réaliser la maintenance, multiplie les filiales ce qui génère une perte de savoir-faire des gestes métiers.

La politique irresponsable du tout « business », menée depuis de trop nombreuses années et combattue par la CGT à tous les niveaux de l'entreprise, conduit inéluctablement à des dégradations. Au regard des exigences que requiert le transport ferré de voyageurs et de marchandises, cette stratégie remet en cause la sécurité des circulations.

La CGT a maintes fois interpellé les différentes directions sur l'état des infrastructures à Brétigny, d'ailleurs en Mai 2013, elle a fait réaliser par le CHSCT un rapport préventif dans lequel était préconisé de ne pas circuler à plus de 100 Km/h sur ces types d'infrastructures.

Pour rappel, les cheminots ont exigé par la grève pendant plus de 10 jours, une autre réforme ferroviaire. Ils ont dénoncé cette politique de l'emploi, de formation et la mauvaise organisation de la production. Lors d'une rencontre pendant le conflit, la direction leur avait répondu qu'ils étaient « hors sujet » !

La réforme ferroviaire écrite par Guillaume PEPY, portée par le gouvernement ne règle pas la question du financement du système. Le texte voté par une majorité de députés va exacerber le manque de cohésion entre tous les services de la SNCF ce qui va accentuer les dysfonctionnements qui pourraient impacter la sécurité des circulations.

Montreuil, le 07 Juillet 2014 12h30